

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

50 401 - AEROSPRAY fixatif universel

N° de l'article		Date d'émission:	25.09.17
Version	6 (25.09.17)	Page	1 / 10

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial du produit **50 401 - AEROSPRAY fixatif universel**

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation générale

Produits pour création de l'art.

Usages déconseillés

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

H. Schmincke & Co. GmbH & Co. KG
Otto-Hahn-Str. 2
D - 40699 Erkrath
Tel. +49 (0) 211-2509-0
Fax. +49 (0) 211-2509-497
info@schmincke.de
www.schmincke.de

Service responsable de l'information

Schmincke-laboratoire:
lun-jeu 8.00-16.30; ven. 8.00-13.30
Tel. +49 (0) 211-2509-474
labor@schmincke.de

1.4 Numéro d'appel d'urgence

**Renseignements
d'urgence
Téléphone**

**Appel d'urgence Berlin
(24h - counseling en allemand et en anglais)
+49 (0) 30-30686790**

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au règlement (CE) 1272/2008 (CLP)

Eye Irrit. 2; H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
Flam. Aerosol 1; H222 Aérosol extrêmement inflammable.
H229 Récepteur sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquette (CLP)



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H222 Aérosol extrêmement inflammable.
H229 Récepteur sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence

P102 Tenir hors de portée des enfants.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

50 401 - AEROSPRAY fixatif universel

N° de l'article	Date d'émission:	25.09.17
Version	Page	2 / 10
6 (25.09.17)		

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

En cas de ventilation insuffisante et/ou suite à l'utilisation, formation possible de mélanges explosifs/facilement inflammables.

2.3 Autres dangers

Contient Dérivé de benzotriazole. Peut produire une réaction allergique. (EUH208)

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 Substances

Spécification chimique

Résine de polyvinyle
Alcools
propulseur (dimethyl ether)
Numéro CAS
EINECS / ELINCS / NLP
Numéro d'identification UE
Numéro de commerce international
Numéro d'enregistrement REACH
N° RTECS
Code DG-EA (Hazchem)
Numéro CI

3.2 Mélanges

Substance 1

ethanol: 25 - 50 %
CAS: 64-17-5
REACH: 01-2119457610-43-XXXX

Eye Irrit. 2; H319 / Flam. Liq. 2; H225

Substance 3

4-hydroxy-4-methylpentan-2-one: 2,5 < 5,0 %
CAS: 123-42-2
REACH: 01-2119473975-21-XXXX

Eye Irrit. 2; H319 / Flam. Liq. 3; H226

Substance 5

butanone: < 0,5 %
CAS: 78-93-3

EUH066 / Eye Irrit. 2; H319 / Flam. Liq. 2; H225 / STOT SE 3; H336

Substance 2

n-butyl acetate: 5 - 10 %
CAS: 123-86-4

Flam. Liq. 3; H226 / STOT SE 3; H336

Substance 4

derivate of Benzotriazol: < 0,5 %
CAS: 104810-47-1

Aquatic Chronic 2; H411 / Skin Sens. 1; H317

Substance 6

dimethyl ether: 10 - 30 %
CAS: 115-10-6
REACH: 01-2119472128-37

Compr. Gas; H280 / Flam. Gas 1; H220

Indications complémentaires

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

50 401 - AEROSPRAY fixatif universel

N° de l'article	Version	Date d'émission:	25.09.17
	6 (25.09.17)	Page	3 / 10

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Informations générales

En cas de malaise, consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

En cas d'inhalation

Veiller à un apport d'air frais. En cas de malaises persistants, consulter un médecin.

Contact avec la peau

Laver les parties contaminées avec de l'eau et du savon. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

Contact avec les yeux

Si le produit entre en contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment en tenant les paupières ouvertes pendant au moins 10 - 15 minutes. En cas d'une irritation persistante, consulter un médecin.

Ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau. En cas de malaises, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyen d'extinction

Agents d'extinction appropriés

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

Agents d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité

jet d'eau de forte puissance

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de protection en cas d'incendie

Utiliser une protection respiratoire adéquate

Indications complémentaires

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

6.2 précautions pour la protection de l'environnement

Éviter une introduction dans l'environnement.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage

Absorber la substance répandue avec du papier cellulose et la collecter pour les déchets. Assurer une aération suffisante.

Indications complémentaires

6.4 Référence à d'autres sections

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions de manipulation

Respecter les mesures de précaution usuelles lors de la manipulation de produits chimiques.

Protection contre l'incendie et les explosions

Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

50 401 - AEROSPRAY fixatif universel

N° de l'article	Version	Date d'émission:	Page
	6 (25.09.17)		4 / 10

Ne pas percer ou brûler même après usage. Ne pas vaporiser sur des flammes ou des objets incandescents.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage et de conditionnement

Conserver les récipients dans un endroit frais et bien ventilé.

Conseils pour le stockage en commun

Classe de stockage

Indications

diverses

Protéger du gel et des radiations solaires.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

64-17-5 ethanol

DEU	WEL	500,000	mL/m ³	-
DEU	WEL	960,000	mg/m ³	2(I); DGF; Y
USA	PEL (US)	1.000,000	ppm	8h (long term)
USA	PEL (US)	1.900,000	mg/m ³	8h (long term)

123-86-4 n-butyl acetate

DEU	WEL	62,000	mL/m ³	-
DEU	WEL	300,000	mg/m ³	2(I); Y; AGS
USA	PEL (US)	150,000	ppm	8h (long term)
USA	PEL (US)	710,000	mg/m ³	8h (long term)

123-42-2 4-hydroxy-4-methylpentan-2-one

DEU	WEL	20,000	mL/m ³	-
DEU	WEL	96,000	mg/m ³	2(I); DGF; H
USA	PEL (US)	50,000	ppm	(8h long term)
USA	PEL (US)	240,000	mg/m ³	(8h long term)

78-93-3 butanone

D	WEL	600,000	mg/m ³	-
D	WEL	200,000	mL/m ³	1(I); DFG; EU; H; Y

115-10-6 dimethyl ether

DEU	WEL	1.000,000	mL/m ³	-
DEU	WEL	1.900,000	mg/m ³	8(II); DFG; EU

8.2 Contrôle de l'exposition

Contrôle de l'exposition professionnelle

Protection respiratoire

Le port d'un masque respiratoire protecteur n'est pas nécessaire si l'utilisation s'effectue conformément aux règles et dans des conditions normales.

Protection des mains

Gants de protection

Matériau approprié: Caoutchouc nitrile

Observer les indications du fabricant de gants de protection quant à leur perméabilité et leur résistance au percement.

Protection oculaire

Lunettes de protection

Protection corporelle

Porter un vêtement de protection approprié.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

50 401 - AEROSPRAY fixatif universel

N° de l'article		Date d'émission:	25.09.17
Version	6 (25.09.17)	Page	5 / 10

Mesures générales de protection et d'hygiène

Respecter les mesures de précaution usuelles lors de la manipulation de produits chimiques. Se laver les mains soigneusement après manipulation.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme	Aérosol		
Couleur	incolore		
Odeur	caractéristique		
	min	max	
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition			
Point de fusion/point de congélation			
Point éclair/plage d'inflammabilité		-41 °C	
Inflammabilité			
Température d'ignition	235 °C	235 °C	
Température d'auto-inflammabilité			
Limites d'explosibilité	3	18,6 Vol%	
Indice de réfraction			
Coefficient de partage: n-octanol/eau			
Danger d'explosion			
Tension de vapeur	3500 hPa	20 °C	
Densité	0,77 g/ml	20 °C	
Valeur pH			
Viscosité dynamique de			
Viscosité dynamique à			
Viscosité cinématique de			
Viscosité cinématique à			

9.2 Autres informations

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Le produit reste stable dans les conditions normales de stockage.

10.2 Stabilité chimique

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

10.4 Conditions à éviter

Protéger du gel et des radiations solaires.

10.5 Matières incompatibles

10.6 Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, des vapeurs dangereuses peuvent se dégager.

64-17-5	ethanol						
	par voie orale	DL50	Rat		5000,000	mg/kg	-
	par inhalation	CL50	Rat	>	1800,000	mg/l	4h
	dermique	DL50	Lapin	>	10000,000	mg/kg	-

123-86-4 n-butyl acetate

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

50 401 - AEROSPRAY fixatif universel

N° de l'article		Date d'émission:	25.09.17
Version	6 (25.09.17)	Page	6 / 10

	par voie orale	DL50	Rat		10800,000	mg/kg	-
	par inhalation	CL50	Rat		1,850	mg/l	4h
	dermique	DL50	Lapin	>	17600,000	mg/kg	-
123-42-2	4-hydroxy-4-methylpentan-2-one						
	par voie orale	DL50	Rat		2520,000	mg/kg	-
	dermique	DL50	Lapin		13500,000	mg/kg	-
78-93-3	butanone						
	par voie orale	DL50	Rat		2740,000	mg/kg	-
	dermique	DL50	Lapin		6480,000	mg/kg	-

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Aucune donnée disponible

En cas d'inhalation

Aucune donnée disponible

Ingestion

Aucune donnée disponible

Contact avec la peau

Aucune donnée disponible

Contact avec les yeux

Aucune donnée disponible

Expériences tirées de la pratique

Remarques générales

Tests toxicologiques

64-17-5	ethanol	CL50	poissons		8150,000	mg/l	48h
		EC50	Daphnia magna	>	14221,000	mg/l	48h
123-86-4	n-butyl acetate	CL50	poissons	>	100,000	mg/l	(96h)
123-42-2	4-hydroxy-4-methylpentan-2-one	CL50	poissons		420,000	mg/l	(96 h)
78-93-3	butanone	CL50	poissons		3220,000	mg/l	(96h)
		EC50	Daphnia magna (puce d'eau)		5090,000	mg/l	(48h)

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique

Aucune donnée disponible

Classe de risque pour le

1

milieu aquatique

Numéro de catalogue

Remarques générales

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

50 401 - AEROSPRAY fixatif universel

N° de l'article		Date d'émission:	25.09.17
Version	6 (25.09.17)	Page	7 / 10

12.2 Persistance et dégradabilité

Indications diverses

Le produit est partiellement biodégradable.

Besoins en oxygène

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC)

Coefficient de partage: n-octanol/eau

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée disponible

12.6 Autres effets nocifs

Remarques générales

Effets toxiques sur l'environnement

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

Code de déchet

160504 160504* Gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des substances dangereuses.

Recommandation

Conditionnement

Code de déchet

Recommandation

Indications diverses

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

1950

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR, ADN AÉROSOLS, inflammable

IMDG, IATA AEROSOLS, flammable

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR, ADN 2

IMDG 2.1

IATA 2.1

14.4 Groupe d'emballage

-

14.5 Dangers pour l'environnement

Marine Pollutant - IMDG

No

Marine Pollutant - ADN

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport par voie terrestre

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

50 401 - AEROSPRAY fixatif universel

N° de l'article		Date d'émission:	25.09.17
Version	6 (25.09.17)	Page	8 / 10

Code: ADR/RID	5F
Classe de danger	-
Étiquette de danger ADR	2.1
Quantités limitées	1L
Conditionnement: Instructions	P207 - LP200
Conditionnement: Dispositions particulières	PP87 - RR6 - L2
Réglementations particulières pour le conditionnement groupé	MP9
Réservoirs mobiles: Instructions	-
Réservoirs mobiles: Dispositions particulières	-
Codification réservoirs	-
Restriction concernant les tunnels	D
Remarques	
EQ	E0
Dispositions particulières	190 - 327 - 344 - 625

Transport par voie fluviale

Étiquette de danger	
Quantités limitées	
Transport autorisé	
Équipement nécessaire	
Aération	
Remarques	
EQ	
Dispositions particulières	

Transport maritime

Numéro EmS	F-D, S-U
Dispositions particulières	63 - 190 - 277 - 327 - 344 - 381 - 959
Quantités limitées	1L
Conditionnement: Instructions	P207 - LP200
Conditionnement: Dispositions particulières	PP87 - L2
IBC: Instructions	-
IBC: Réglementations	-
Instructions réservoirs IMO	-
Instructions réservoirs UN	-
Instructions réservoirs Dispositions particulières	-
Stowage and segregation	category A SW1 - SG69
Properties and observations	
Remarques	
EQ	E0

Transport aérien

Hazard	-
Passenger	203 (75 kg)
Passenger LQ	Y203 (30 kg G)
Cargo	203 (150 kg)
ERG	10L
Remarques	
EQ	E0
Special Provisioning	A145 - A167 - A802

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

50 401 - AEROSPRAY fixatif universel

N° de l'article		Date d'émission:	25.09.17
Version	6 (25.09.17)	Page	9 / 10

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directives nationales

Europe

Teneur en VOC [%]

Teneur en VOC [g/L]

Autres informations, restrictions et dispositions légales

Allemagne

Classe de stockage

Classe de risque pour le 1

milieu aquatique

Numéro de catalogue

Décret relatif aux

défaillances

Indications relatives à une limitation de la durée de travail

Autres informations, restrictions et dispositions légales

Danemark

Autres informations, restrictions et dispositions légales

Hongrie

Autres informations, restrictions et dispositions légales

Grande-Bretagne

Autres informations, restrictions et dispositions légales

Suisse

Teneur en VOC [%]

~ 93,5 %

Autres informations, restrictions et dispositions légales

EUA

Autres informations, restrictions et dispositions légales

Federal Regulations

State Regulations

Japon

Autres informations, restrictions et dispositions légales

Canada

Autres informations, restrictions et dispositions légales

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

RUBRIQUE 16: Autres informations

Informations diverses

Mentions de danger (CLP)

H220 Gaz extrêmement inflammable.

H222 Aérosol extrêmement inflammable.

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

50 401 - AEROSPRAY fixatif universel

N° de l'article		Date d'émission:	25.09.17
Version	6 (25.09.17)	Page	10 / 10

H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Informations diverses

Les informations sont fondées sur nos connaissances d'aujourd'hui et elles décrivent les besoins de sécurité de notre produit en utilisation courante et comme décrit. Une valable assurance juridique de propriétés ou aptitudes pour certaines mises en action précisées ne se dérive pas de nos indications c'est pourquoi nous recommandons d'accorder les applications de produit dans les conditions désirées et les vérifier expérimentaux. Pour ces raisons nous ne pouvons ni garantir pour les propriétés de produits ni être responsable pour les dégâts provoqués par l'utilisation de nos produits.

Littérature

Pour la signification des abréviations et acronymes, voir: ECHA Guide relatif aux informations requises et évaluation de sécurité chimique. Chapitre R.20 (Tableau des termes et abréviations).

Raison des dernières modifications

Indications diverses

Les informations de cette fiche de données techniques ont été élaborées avec le plus grand soin et correspondent au stade des connaissances à la date de mise à jour.
Elles ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.